

16 octobre 2012

finances Solidaires

Comité Technique Ministériel

Nouvelle saignée à Bercy : 2 353 nouvelles suppressions d'emplois !



DGFIP : - 2023
DGDDI : - 61 *
INSEE : - 81
DGCCRF : voir page 3

Administration Centrale : - 188

*De fait les missions actuelles de la Douane subissent 361 suppressions d'emplois si l'on déduit les 300 emplois attribués à la nouvelle mission « taxes poids lourds ».

Ce 16 octobre s'est tenu ce qui est coutume d'appeler le CTM de rentrée en présence de quatre ministres Pierre MOSCOVICI (Economie et Finances), Jérôme CAHUZAC (Budget), Nicole BRICQ (Commerce extérieur) et Benoît HAMON (Economie Sociale et Solidaire, Consommation).

Il s'agissait en fait du premier Comité Technique Paritaire Budgétaire de la nouvelle équipe ministérielle chargée de présenter le PLF 2013 pour Bercy. Les présences ministérielles répondaient à la demande des fédérations à l'issue du CTM du 6 juillet dernier sur le bilan social du ministère. Elles avaient exigé que, dès la rentrée, les ministres s'expriment devant elles sur les orientations qu'ils souhaitaient mettre en oeuvre à Bercy et répondent aux revendications des agents en matière d'emplois, de missions, de pouvoir d'achat portées par les organisations syndicales.

Pour les ministres «un Budget de combat» Pour les agents la perspective de nouveaux dégâts !

Tout en contestant dès sa première réponse l'analyse commune des fédérations sur le contexte européen, de crise, d'austérité et de surendettement des Etats, le ministre de l'économie et des finances a donné le ton. L'objectif principal est de réduire le déficit par la mise en oeuvre de ce qu'il qualifie de «budget de combat» contre la crise et contre la dette. Le budget 2013 est pour lui décisif : ayant hérité d'un déficit de plus de 5%, le gouvernement entend le ramener à la barre des 3%. Il confirme ainsi les trois années d'efforts annoncées par F. Hollande promettant à leur issue deux années de croissance.

Dans le cadre de cette orientation politique, la présentation du Budget par le ministre qui en a la charge s'est limitée à décliner l'effort demandé aux agents dépendant de Bercy. Même s'il reconnaît que celui-ci engendrera des insatisfactions, il n'en a pas moins annoncé 2 353 nouvelles suppressions d'emplois. Celles-ci auront des répercussions sur les plans de qualifications et obligeront à de nouvelles simplifications dans l'exercice des missions et à une accélération des réorganisations de services (exemple : multiplication des plateformes et développement de l'e-administration).

Dans son intervention, Nicole Bricq a réaffirmé la décision du gouvernement de ne pas poursuivre la RGPP, pour laquelle le ministère a consenti beau-

coup d'efforts. Mais elle n'en a pas moins continué de faire valoir un devoir d'exemplarité pour Bercy et ses agents en 2013 et annoncé l'acte III de la décentralisation au nom du renforcement de la cohérence et de l'efficacité de l'action publique. A nouveau, il s'agira «à partir des besoins des usagers» d'identifier de nouvelles simplifications, et au nom de l'accessibilité des services, de promouvoir l'administration numérique. Enfin, le Comité de Modernisation des Politiques Publiques a trouvé un héritier : le Comité Interministériel de Modernisation de l'action publique (CIMAP) dont un des premiers actes sera d'établir une nouvelle charte de la déconcentration dont l'objectif est, dans le cadre de la LOLF et de sa dimension interministérielle, une «amélioration» de la gestion des ressources humaines.

Considérant le coût social de la RGPP sur la DGC-CRF, Benoît Hamon a considéré nécessaire de tenir compte dans les réformes à la fois de la qualité du Service public mais également des conditions de vie au travail des agents en évoquant en particulier l'indicateur que constitue le nombre des arrêts maladie. Il a également reconnu dans cette direction l'impact de la Réate avec la rupture de la chaîne de commandement et la perte d'identité des agents dans l'exercice de leur mission. Il a jugé nécessaire de rappeler aux DDI et aux DIRECCTE l'existence de la Direction Générale de la CCRF.

Intervention Solidaires Finances

Nous sommes nous aussi Solidaires et responsables.

Le projet de budget pour 2013 constitue le premier acte politique majeur faisant suite aux élections du printemps 2012 qui ont été marquées par la volonté de changer les orientations qui se sont traduites à Bercy par un recul de l'action publique mise en œuvre par la RGPP et la Réate. Le gouvernement a annoncé la fin de la RGPP. Si la stabilité des effectifs de la fonction publique d'Etat est effective, les conséquences concrètes des orientations actuelles sur le ministère sont en revanche loin de montrer un changement avec la RGPP.

Sur le Projet de Loi de Finances 2013, il y aurait beaucoup à dire sur le volet « recettes » (la justice fiscale, élément de la justice sociale, a été mise à mal trop souvent), sur le pôle bancaire public (que nous soutenons), sur l'état des systèmes fiscaux européens (à quand un « serpent fiscal européen » neutralisant la concurrence fiscale ?). Mais s'agissant du budget de « Bercy », nous interviendrons sur l'impact du budget sur les agents et les missions.

Il faut le rappeler, Bercy souffre d'un lourd passif illustré par 10 ans de suppressions d'emplois et de restructurations avec pour conséquences une dégradation sans précédent des conditions de vie au travail, une perte de qualité des missions de service public, la suppression de nombreux services et entités ainsi qu'une perte de repère et de sens pour des agents de moins en moins considérés en tant que fonctionnaires de « Bercy ».

Cette question de la considération n'est pas anodine tant ont été entretenues les idées fausses (de type « grâce à la télédéclaration des revenus, on peut supprimer des emplois ») sur les agents de Bercy, mais elle doit déboucher sur des mesures concrètes au-delà des mots.

Le budget 2013 fait également suite au rapport sur le bilan de la RGPP remis au gouvernement le 26 septembre 2012 dont la principale critique porte sur la méthode plus que sur le fond même de la RGPP. Mais c'est le sentiment que la RGPP et que la Réate se poursuivent qui s'impose largement chez les agents. En effet, le budget prévoit 2 353 suppressions d'emplois au sein de « Bercy », principalement à la Direction Générale des Finances publiques (DGFIP), au sein de l'administration centrale et à la Direction générale des douanes et des droits indirects. Le budget fait peser de lourdes inquiétudes sur les promotions internes, alors que plusieurs centaines d'entre elles sont d'ores et déjà sacrifiées pour 2012. Parallèlement, la Réate ne semble pas remise en cause alors qu'elle met les missions de la Direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes en péril. Si vraiment les orientations qui présidaient à la RGPP font partie du passé, alors des décisions s'imposent (arrêt des suppressions d'emplois, abandon de la PFR par exemple, coup d'arrêt au repli et à la déstructuration de l'action publique...).

Les agents et les missions de « Bercy » ont une spécificité qui leur est commune :

ils sont au cœur du fonctionnement de l'action publique, d'où l'opposition totale de la fédération Solidaires aux finances aux suppressions d'emplois et à la remise en cause du plan de qualifications tel qu'il avait été arrêté sur la période 2012/2014. Au contraire, des moyens humains, matériels et juridiques à la hauteur des immenses enjeux sont nécessaires.

De même, la reconnaissance de la technicité des agents et le sens à donner aux missions sont autant d'urgences à régler !. Celles-ci doivent passer par :

- la réduction des écarts de rémunération,
- une amélioration des conditions de vie au travail faisant de la qualité du travail une priorité tant la perte de sens est importante,

- la hausse du pouvoir d'achat,
- une action sociale renforcée répondant aux besoins des agents.

Avec les emplois (20 000 emplois supprimés en 10 ans), la question du pouvoir d'achat est évidemment cruciale. Celui-ci souffre du fait du gel du point d'indice, de la hausse des écarts de la rémunération (notamment à la DGFIP) et de la baisse du volume des promotions internes déjà à l'œuvre en 2012 alors que la technicité des agents s'accroît. Cette baisse pénalisera les agents des catégories B et C, c'est-à-dire les agents les moins bien rémunérés mais qui se trouvent tous les jours au front des missions du ministère.

S'agissant du pouvoir d'achat, nous rappelons que le Premier Ministre a déclaré que « la conférence sociale se penche sur la question des bas salaires, de la progressivité des grilles salariales et de la progression des carrières ». Nous le prenons au mot ! Nous demandons en conséquence avec force, notamment pour les agents A, B et C : une hausse de la rémunération et un plan de qualifications ambitieux qui contribueraient à réduire les écarts de rémunération et à reconnaître la technicité des agents. L'application pleine et entière, donc non contingentée sur le plan budgétaire, du 8ème échelon du cadre C (et, au-delà, une refonte de la carrière C) est pleinement légitime, urgente et nécessaire.

Autre enjeu central, celui des conditions de vie au travail,

fortement affectées au cours des années passées par la baisse des effectifs, le mode de management (tourné vers la pression quantitative...), les restructurations et les réorganisations du travail (avec notamment une industrialisation de certaines missions). Le mal-être au travail s'est développé à un rythme inquiétant au point que certains, au parlement, ont récemment évoqué un « syndrome France Telecom » à « Bercy ». Améliorer les conditions de travail et la qualité des missions passe par des actes, des moyens en emplois, un management et un soutien techniciens, une visibilité en termes de rémunération et de déroulé de carrière ou encore une formation adéquate...

Toujours en matière de conditions de travail, la question de la sécurité et des droits des agents est centrale. Elle doit être mise en lien avec celle des emplois : la tension qui s'accroît à l'accueil est aussi le fruit des files d'attente qui s'allongent du fait de la baisse des effectifs, de la conjoncture...

En matière d'action sociale, les dangers pesant sur le budget et sur l'organisation locale doivent être durablement levés. Elle est un enjeu important qui doit prendre en compte l'évolution des besoins, eux-mêmes fortement liés au coût de la vie (logement, restauration), à la démographie (petite enfance), aux difficultés financières (aides, prêts) ou plus largement aux conséquences des décisions gouvernementales en matière de rémunération (gel du point d'indice et difficultés financières)... Il doit également y avoir une garantie pour les agents de Bercy victimes des restructurations et des changements de périmètre de continuer de bénéficier de l'action sociale de « Bercy ».

Au sein de la centrale, la confusion des périmètres découlant des restructurations passées et la complexité des liens (illustrée par des conventions et des protocoles de gestion) est à mettre au passif de la RGPP et de la Réate. Cette confusion contribue à la perte de repère des agents affectés dans les Direccte ou dans les Dreal par exemple voire dans l'application de certains droits sociaux (gestion des congés formation...).



Reconnaître la spécificité Bercy

A l'INSEE, trois enjeux importants méritent une impulsion ministérielle : le dossier des enquêtes et enquêteurs, la reconnaissance de l'immeuble Tripode Beaulieu en site amianté et la délocalisation à Metz. Sur ce point, pour stopper la dépense budgétaire, il ne faut pas aller plus loin. Un courrier des syndicats de l'INSEE montre d'ailleurs les décisions qui s'imposent : abandonner le projet d'un centre d'exploitation informatique à Metz, stabiliser le pôle messin au contour actuel et sécuriser en conséquence les agents.

Concernant la DGCCRF, Solidaires CCRF & SCL et sa fédération Solidaires Finances, ont noté les propos de M. Gaume, directeur de cabinet de Monsieur Hamon, lors de l'audience du 4 octobre dernier, tout comme ceux de M. Hamon ce jour. Nous y accordons une place toute particulière.

S'agissant du statu-quo en matière d'ETP pour 2013, nous avons toutefois noté dans vos documents que les ETPT sont quand à eux baisse de 49 sur le plafond d'emplois autorisés (PEA). Et cela, par conséquent, va amoindrir encore les capacités de contrôle de cette administration.

Nous notons la mise en place d'un groupe de travail inter-ministériel sur l'administration territoriale. Nous insistons sur l'existence et le respect des compétences professionnelles des agents de la DGCCRF, sur le besoin d'une administration dotée d'une véritable hiérarchie verticale (Ministère, Direction Générale et structures locales) et, avant tout, sur l'urgence d'un travail de bilan missions/moyens.

M. Hamon a rappelé récemment la rédaction d'un projet de loi « consommation » début 2013, qui prévoira notamment la mise en place de l'action de groupe et il faudra voir à cette occasion le rôle joué par la DGCCRF. Ce projet de loi devrait également donner de nouveaux pouvoirs à la DGCCRF. Tout ceci ne peut que nous encourager à réaffirmer notre demande d'une Direction Générale de la Protection Economique des Consommateurs sous autorité de Bercy.

Bien entendu, le Service Commun des Laboratoires (SCL) doit rester en lien étroit avec cette direction générale avec ancrage fort dans Bercy. Il y a d'ores et déjà nécessité de lui donner les moyens de fonctionner et de pouvoir réaliser l'ensemble de ses missions tant en matière de réglementation douanière qu'en matière de recherches et d'analyses pour la DGCCRF.

Nous considérons qu'il faut agir vite et de manière claire pour restaurer dans toutes ses dimensions cette administration comme l'a rappelé tout à l'heure le ministre.

Aux Douanes, vous n'êtes pas sans ignorer le climat difficile qui règne à la DGDDI. Nous réitérons ici que Solidaires Finances ne s'intéresse pas à la destinée des cadres dirigeants de l'administration des douanes mais exige une affirmation politique forte s'agissant de cette direction. Voilà des années que les missions, les structures, les hommes et femmes qui portent cette administration dont l'action est unanimement saluée, sont frappés de plein fouet. Les derniers mois nous ont montré, parfois cruellement et dramatiquement, que cette évolution atteint ses limites, quand elle ne les a pas déjà largement franchies ...

S'agissant de la concertation sociale, sauf s'il s'agit de faire du decorum (ce dont nous ne sommes pas partisans), celle-ci s'est vidée de son sens. Du sens, pour les missions et les agents, c'est ce que nous vous demandons fortement et urgemment.

S'agissant de la taxe poids lourds, nous nous étonnons d'une telle externalisation : outre qu'il s'agit d'une mission par nature régalienne, la rémunération de l'opérateur privé sera supérieure au coût de gestion de l'impôt, dont nous rappelons, douanes et DGFiP com-

prise, qu'il n'est pas plus élevé en France que dans les autres pays de l'OCDE, contrairement à une idée fausse très répandue.

Cette demande de « sens » peut être réitérée à **la DGFiP**. Si celle-ci est véritablement « au cœur de la République », alors l'accueil, le maillage territorial, les relations avec le secteur public local ou encore la détection de la fraude et le contrôle fiscal pour ne citer que ces missions doivent être renforcés et améliorés. Ceci passe par des emplois, une réorientation du management, désespérément tourné vers la « gestion statistique » et un arrêt des restructurations en tous genres. Quelques exemples illustrent les enjeux.

A l'accueil et dans les services de gestion, les cadres C et B, grands pourvoyeurs des suppressions d'emplois, assurent des missions essentielles pour la chaîne de travail fiscale et financière. Mais ces missions explosent (+60% à l'accueil en 10 ans +35% au téléphone).

Le secteur public local constitue un enjeu certain. De nombreuses collectivités locales ont besoin de conseils et de soutien technique dans une période difficile. Ceci passe aussi par une présence du service public.

De ce point de vue, la réduction du maillage territorial (1 100 suppressions de trésoreries de proximité en 10 ans) suscite de plus en plus inquiétude et mécontentement (en témoigne l'action actuelle contre la fermeture de la trésorerie de Saint Martin d'Auxigny dans le Cher) et met en danger le principe d'accessibilité du service public.

En outre, s'agissant du contrôle fiscal de nouveaux moyens juridiques sont annoncés. Ils peuvent certes être utiles. Mais des précédents (LFR 2009 par exemple) montrent que, sans bilan des mesures passées, sans moyens humains suffisants, sans soutien technique, sans véritable expertise et sans réorientation du management, cela ne suffit pas pour accéder à l'information, débusquer la fraude (notamment la fraude complexe, nationale et internationale), la combattre et la recouvrer.

Tels sont les défis pour une lutte contre la fraude efficace. Ajoutons à cela la question concrète des frais de déplacement, si mal remboursés ; des agents perdent de l'argent dans l'exercice de leurs missions (déplacements, formation...), ce qui est inacceptable.

De ce point de vue, une application pleine et rapide des textes est une nécessité évidente tout comme leur amélioration et une revalorisation des modalités de remboursements (IK notamment).

Globalement, un changement de mode de management est urgent, il nécessite une autre conception de l'encadrement et l'organisation au plan national d'une véritable expertise fiscale et financière au service des agents donc des missions. Enfin, compte tenu des suppressions d'emplois passées et de la hausse de la complexité du travail, une baisse de la charge de travail sans abandon de mission s'impose également pour améliorer les conditions de vie au travail et la qualité des missions. L'administration ne remplacera pas l'administration humaine, il faut en finir avec les idées fausses.

Madame et Messieurs les Ministres, à l'évidence, Bercy est au cœur de l'action publique, ses missions sont toutes prioritaires et elles méritent d'être traitées comme telles... Mais une fois de plus, le budget 2013 le démontre, « Bercy » et ses agents voient les emplois diminuer, la charge de travail augmenter, la qualité du travail baisser et le mal être s'ancrer chaque jour un peu plus profondément.

Vous avez évoqué la confiance : celle-ci ne se décrète pas, elle se construit, par des actes et pour ce faire, il faut des perspectives positives durables. A Bercy, le changement, c'est pour quand ?



Les brèves des Ministres

ou quand les mots ne guérissent pas les «maux»

Evolution du maillage territorial :

«Il n'est pas bon en soi qu'une trésorerie ferme, il n'est pas bon en soi qu'elle soit maintenue coûte que coûte». Il faut être pragmatique ! Il faut partir des besoins des usagers.

Pouvoir d'achat :

Une priorité doit être donnée à la réduction des inégalités salariales qui touchent en particulier les catégories B et C et notamment les agents d'accueil. Les autres mesures seront concentrées sur la GIPA. Le point d'indice est un sujet interministériel !

Prime de Fonctions et de Résultats :

C'est un sujet interministériel !

8ème échelon :

C'est un sujet interministériel !

Enquêteurs de l'INSEE :

Un nouveau statut sera mis en place à compter du 1er janvier 2013. (Enfin, après plus de 30 ans de tenacité syndicale).

Conditions de Travail :

L'encadrement doit jouer un rôle essentiel. Il y a nécessité de sensibiliser tous les acteurs sur ce sujet.

Des mesures de sécurité adaptées seront prises pour les agents qui sont de plus en plus souvent agressés.

Jour de Carence :

C'est un sujet interministériel !

Médecins de Prévention :

Il est difficile d'en trouver. Il y a un manque de motivation des professionnels pour la médecine du travail. Il faut trouver des substituts.

Egalité Femmes/hommes :

Il y aura une accélération et une intensification du plan de 2011. La parité devra être effective dans les jurys dès 2013.

Les agents :

«Je suis ému par la fierté des agents à travailler ici ! Travailler avec ces agents est un bonheur». (Pierre Moscovici, Ministre de l'Economie et des Finances, CTM du 16 octobre 2012)

Pour Solidaires Finances, force nous est de constater qu'une fois de plus, ni les missions, ni les agents n'apparaissent au coeur des préoccupations des ministres et encore moins du Projet de Loi de Finances. Pourtant nos missions sont, nous dit-on, «au coeur de la République».

Ce projet de budget 2013 continue de renforcer l'idée que le service public et ses missions, ses agents, sont budgétivores. A aucun moment les ministres n'ont abordé ce budget de combat comme un outil de lutte contre la loi des marchés et contre ses conséquences sur le tissu économique et social et les catégories de la population les plus défavorisées, ni comme un instrument de la réduction des inégalités. Poursuivre la politique de suppressions massives d'emplois de fonctionnaires au ministère quand on connaît et reconnaît l'importance du rôle des missions qui y sont exercées, c'est s'interdire de se donner les moyens d'une action ambitieuse de l'Etat en matière économique et financière, action encore plus nécessaire dans un contexte de crise où doit être réaffirmé le rôle de la puissance publique et la prééminence de l'intérêt de la collectivité sur les intérêts particuliers de quelques uns.

Depuis Molière, tout bon médecin le sait : la multiplication de saignées n'a jamais constitué une bonne thérapie à moins de considérer qu'une thérapie de choc ait pour objet la mort du patient.

Pour Solidaires Finances d'autres choix sont possibles, à nous de les imposer !

